

Article spécialisé

Récolte des cerises, partie 1

Contrôlez vos échelles !

La récolte des premières cerises va commencer, afin de prévenir les accidents graves, c'est le dernier moment pour contrôler vos échelles.

Moudon VD, 11.06.2020 – L'utilisation d'échelles pour la récolte des fruits entraîne chaque année de graves accidents. Cette situation est due non seulement à une mauvaise utilisation, mais souvent aussi à un manque de soins et d'entretien. Toutes les échelles en bois et en aluminium utilisées doivent être vérifiées au moins une fois par an, et aussi toujours après une forte sollicitation.

Documenter les contrôles

Pour déceler des dégâts ou des défauts dans les échelles, il faut choisir un endroit présentant de très bonnes conditions d'éclairage. Une approche systématique évite l'oubli de certains points de contrôle. Il est utile de tenir à jour une liste de toutes les échelles utilisées dans l'entreprise. L'examen de ces dernières doit être consigné par écrit, par exemple dans le carnet des champs ou, pour les établissements soumis à la LAA dans le concept de sécurité (p. ex. le manuel agriTOP, registre 3).

Déroulement du contrôle

L'échelle doit être posée aux deux extrémités sur une surélévation, par exemple des harasses à fruits, et soumise à une charge d'au moins 70 kg au centre, sans pression ni impact. Ensuite, l'échelle est retournée et la charge est répétée de l'autre côté. Pour les échelles à rallonge, seul le côté doit être chargé avec la rallonge. La résistance des échelons peut être vérifiée en marchant sur chaque échelon avec les deux pieds, une fois l'échelle posée au sol.

En outre, les points suivants doivent être vérifiés :

- Les montants ne sont-ils pas déformés et ne présentent-ils pas de fissures ou de points d'impact ?
- Les échelons ne sont-ils pas endommagés et solidement reliés dans les montants ?
- Tous les raccords vissés sont-ils fixes et complets ?
- Les ancrages des échelons sont-ils en état de fonctionnement et fixes ?
- Les échelles ont-elles des pointes pour un usage dans le terrain et sont-elles correctement fixées ?
- Existe-t-il un système de sécurité d'écartement et est-il fonctionnel sur les échelles ouvrables ?
- Les crochets d'arrêt des deux côtés des échelles coulissantes sont-ils en ordre ?
- Chaque échelle dispose-t-elle de deux cordes ou sangles de fixation ?

Si des dommages sont constatés, ils doivent impérativement être réparés avant l'utilisation de l'échelle. Les réparations doivent toujours être effectuées par une personne compétente. Si une réparation n'est plus possible, l'échelle doit être immédiatement rendue inutilisable et éliminée afin que personne ne puisse plus l'utiliser.

Entretien et remisage

Les endroits rugueux des échelles en bois ou en aluminium peuvent être poncés à l'aide d'un papier de verre. Une huile respirante protège les échelles en bois. En revanche, il convient de renoncer aux peintures huileuses couvrantes, car elles limitent fortement la respiration du bois. Elles peuvent aussi masquer d'éventuelles fissures ou dommages.

Avant le remisage, les échelles doivent être nettoyées et contrôlées. L'emplacement de rangement doit être choisi de telle sorte que les échelles ne soient ni exposées directement au soleil ni à de fortes intempéries.

Les échelles sont généralement placées verticalement. Il faut veiller à disposer de suffisamment de points de suspension pour éviter qu'elles ne puissent tomber.

Auteur : SPAA

Image : SPAA



Les échelles sont prêtes pour la récolte, uniquement après un contrôle préalable.

Personne de contact

Cornelia Stelzer
Chargée de sécurité
Cornelia.stelzer@bul.ch
062 739 50 40